

54- Depuis la vallée de la Somme à Yzeux

Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé sur la rive droite de la vallée de la Somme, sur la RD81. La route s'inscrit en bordure de plateau, le long de la vallée. Son tracé s'accompagne du passage d'une ligne haute-tension, seul élément vertical au premier plan. A l'arrière-plan, la vallée marque le seuil du plateau du Vimeu. Sur la silhouette du coteau s'inscrivent ainsi les nombreux parcs éoliens existants et en projet, formant deux grands groupes d'éoliennes autour des éoliennes existantes (parc du Haut Plateau Picard et parc Erelia groupe).

Depuis ce point de vue, le projet éolien, situé à plus de 15 kilomètres, s'inscrit discrètement à l'horizon, à l'arrière du coteau boisé. Les éoliennes se positionnent dans la continuité d'un groupe d'éoliennes existant. Un certain effet de saturation est ressenti face à cette accumulation de parcs éoliens, même si leur développement apparaît globalement cohérent. L'impact est moyen.

Coordonnées du point de prise de vue : X=635570 / Y= 6982505 (Lambert 93)

Angle de vue : 128°

Distance à l'éolienne la plus proche : 16 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 18,2 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



54- Depuis la vallée de la Somme à Yzeux

Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes s'insère ici dans un contexte éolien dense qui tend à atténuer sa perception, le parc étant situé en arrière-plan derrière un coteau boisé. Aussi, aucun effet sur l'impact du parc n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



VUE REELLE REVISEE - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard





55- Depuis la vallée de l'Airaines à Bettencourt-Rivière

Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé entre contrehaut du village de Bettencourt-Rivière, sur la route qui remonte depuis le bourg pour rejoindre la RD53 (route d'Hallencourt). On surplombe la vallée de l'Airaines. Le fond de vallée et les flancs de coteau, soulignés par des boisements, guident le regard vers l'horizon, accompagnés par les parcs éoliens du Haut Plateau Picard et le de la Plaine du Montoir. En contrebas, on devine le village de Bettencourt-Rivière et l'église de Rivière.

Depuis ce point de vue, le projet éolien s'inscrit à distance de la vallée et des vallonnements du premier plan. Les quelques éoliennes visibles forment avec le parc des Crupes un ensemble distinct et lointain, détaché du reste des parcs. Le groupe participe à une impression d'«éclatement» des parcs éoliens, par opposition au groupe central bien identifié. Néanmoins, il s'agit d'un élément secondaire de la vue.

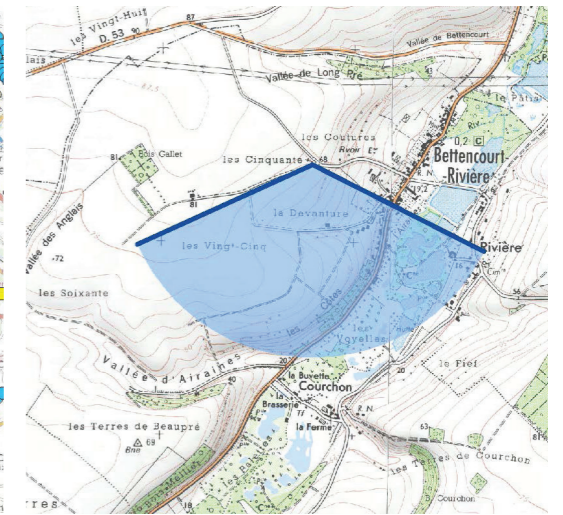
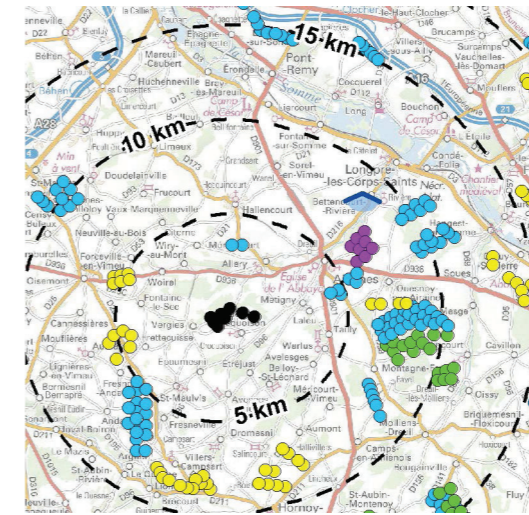
L'impact est moyen.

Coordonnées du point de prise de vue : X=626146 / Y= 6989257 (Lambert 93)

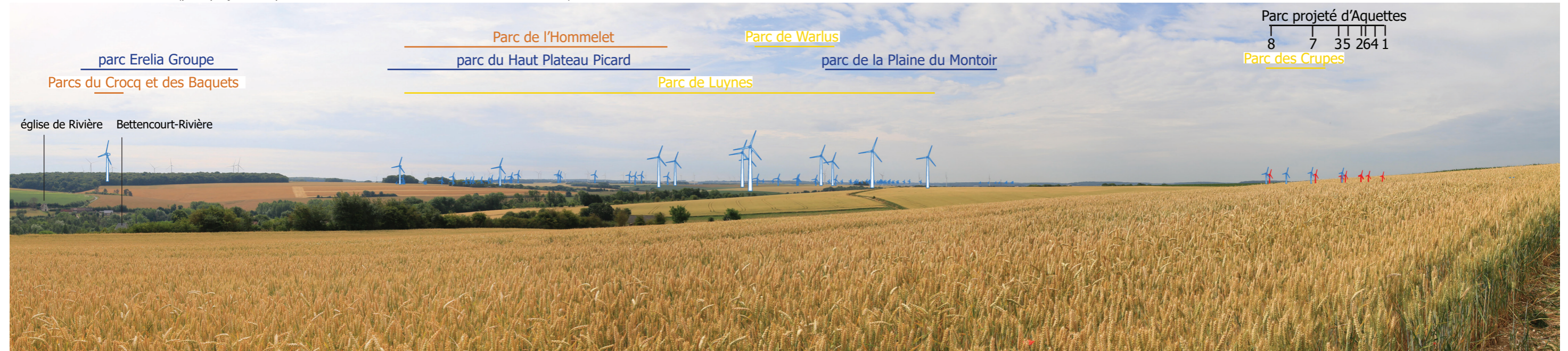
Angle de vue : 129°

Distance à l'éolienne la plus proche : 8,7 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10,5 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



55- Depuis la vallée de l'Airaines à Bettencourt-Rivière

Commentaire révisé :

L'évolution du contexte éolien favorise un étalement sur l'horizon du motif éolien créant ainsi une continuité visuelle avec le parc d'Aquettes. Ce dernier présente d'ailleurs une lecture simple, puisqu'il ne présente pas d'effets de superposition visuelle avec d'autres parcs ou projets éolien avec l'évolution du contexte éolien. A la différence du contexte éolien initial où le parc d'Aquettes se superposait visuellement au projet des Crupes. Ces derniers étaient également isolés du reste du contexte éolien. Ainsi, l'impact du parc d'Aquettes est faible alors qu'il était initialement moyen (2017).

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



VUE REELLE REVISEE - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard*

